12/02/2009

SOYEZ VIGILANTS (cf 1P 5, 8).
La paix dans la justice et la vérité

Message du Comité Permanent de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) aux fidèles catholiques, aux hommes et aux femmes de bonne volonté

Préambule

1. Réunis en session ordinaire à Kinshasa, du 9 au 12 février 2009, nous, Archevêques et Evêques, membres du Comité Permanent de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), saisissons cette occasion pour adresser le présent message sur le processus de pacification de la RD Congo aux fidèles catholiques, aux hommes et aux femmes de bonne volonté. Notre charge de pasteur et notre mission prophétique nous obligent à dénoncer tout ce qui peut compromettre l'avenir de la nation et à annoncer une parole d'espérance, celle qui, à la suite du Christ, peut mettre notre peuple debout et l'amener à bâtir sa destinée, dans la justice, la vérité et l'amour.

Signes d'apaisement

2. Grâce au concours de plusieurs facteurs, nous observons aujourd'hui quelques signes d'apaisement dans les lieux de conflits : la fin annoncée de la guerre dans les Kivu, la détermination commune à régler les problèmes des groupes armés, la volonté de ces derniers de déposer les armes, le rétablissement de l'autorité de l'Etat congolais dans certaines zones anciennement occupées par le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), la levée des barrières qui permet la circulation des biens et des personnes dans certains lieux jusque là inaccessibles. Tout ceci atteste que quelque chose est en marche vers la pacification de notre pays. Nous encourageons tous ceux qui contribuent à l'avènement de la paix que la population congolaise désire ardemment. Toutefois, la situation générale du pays comporte encore des zones d'ombre qui nous inquiètent en tant que citoyens et pasteurs.

Inquiétudes majeures

3. Dans nos précédents messages, nous avons exprimé notre profonde préoccupation et lancé un cri de détresse et de protestation par rapport à la tragédie humaine dans l'Est et dans le Nord-Est de la RD Congo. Solidaires de la souffrance de notre peuple, nous nous sommes engagés à apporter notre contribution sur le plan de l'assistance humanitaire et du processus de pacification. Nous avons également sensibilisé l'opinion internationale sur ce drame de notre peuple. Aujourd'hui, nous continuons à attirer l'attention sur certaines inquiétudes qui risquent d'hypothéquer l'avenir du pays.

Sur le plan sécuritaire : la vigilance s'impose

4. Nous continuons de déplorer la lenteur dans la mise sur pied d'une armée républicaine à même de défendre nos populations et d'assurer l'intégrité de notre territoire si bien que nous devons faire appel à des armées étrangères. Mais, devant la peur de l'inconnu et le traumatisme profond subi par nos populations dans un passé récent à cause des actions de ces armées, certains se posent des questions sur leur présence sur notre terre, leur mandat exact ;

la nature et le contenu des accords qui ont permis l'accès à notre territoire, ainsi que sur le respect de la durée de leur présence en RD Congo. Pendant que notre jeune démocratie a besoin d'être consolidée, d'autres sont ahuris par les contradictions provoquées à cet effet au sein des institutions. Plus que jamais la vigilance s'impose. Le peuple, lassé par la guerre est inquiet de la présence de ces armées étrangères, ne souhaite pas une nouvelle prorogation de la durée de leur présence. Entre-temps, les massacres et les misères des populations dans le Haut-Uélé continuent de créer la désolation.

Sur le plan économique : des mesures efficaces pour la relance économique

5. La crise financière mondiale et ses conséquences sont déjà subies par la population sans que des mesures efficaces ne soient envisagées pour y faire face. La dépréciation du franc congolais et la crise des industries minières fragilisent davantage une économie déjà en panne. Alors que plusieurs pays comptent sur leurs réserves financières pour atténuer les effets de la crise et élaborent des plans de relance économique, on est en droit de s'interroger : où sont les réserves financières de la RD Congo ? Quelles sont les mesures énergiques prises par le Gouvernement pour affronter la crise économique et financière et poursuivre la gestion du pays ?

Sur le plan social : lutte contre la corruption et priorité aux services de base en vue de la paix sociale

6. L'impayement des fonctionnaires de l'Etat, la misère des familles sur lesquelles l'Etat laisse toujours peser le poids, et des frais scolaires de leurs enfants, et des salaires des enseignants, l'inaccessibilité toujours croissante à d'autres services de base (soins de santé, eau potable, électricité, transport public et assainissement des villes) ne sont pas de nature à assurer la paix sociale.

Plus encore, la corruption a atteint des proportions insupportables même dans des milieux insoupçonnables. Comme nous l'avons déjà dit : la corruption est devenue le cadre général de vie et d'action sociopolitique en RD Congo. Il y a péril en la demeure! Il est urgent d'envisager et d'appliquer des sanctions exemplaires !

Sur le plan humanitaire : urgence du retour des déplacés et de leur réinsertion

7. Le sort des milliers de déplacés, leur réinsertion socio-économique et la prise en charge des traumatismes subis par la population, la garantie de protection sur leurs terres d'origine constituent des inquiétudes croissantes pour tous les sinistrés et appellent des stratégies de prise en charge par le Gouvernement. Il est impérieux que des solutions soient envisagées pour d'autres sinistres notamment les érosions, les inondations qui menacent la vie des populations et leur environnement.

Recommandations

Au regard de ces inquiétudes, le Comité Permanent recommande :

8. Au Parlement (Assemblée nationale et Sénat): d'exercer sans complaisance son pouvoir de contrôle du Gouvernement et d'arrêter des mesures susceptibles de garantir une gestion honnête et transparente de la République.

Concernant la présence des armées étrangères dans l'Est et dans le Nord-Est, le Parlement doit se donner les moyens de suivre les opérations militaires en cours, de s'assurer qu'elles contribuent à la paix véritable en sauvegardant la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du pays.

9. Au Gouvernement : de défendre au mieux les intérêts du peuple congolais et de promouvoir son bien-être et son développement, d'assumer ses fonctions régaliennes (Paix, Sécurité des personnes et des biens, Justice). Nous ne rappellerons jamais assez que l'absence d'une armée républicaine est préjudiciable à la paix dans le pays. La réforme de notre armée s'avère prioritaire et urgente. Nous attendons de notre Gouvernement qu'il fasse preuve d'un leadership visionnaire et responsable qui ne subit pas les événements mais les anticipe en prenant des initiatives qui s'imposent; qu'il réorganise et redynamise la représentation diplomatique sur l'échiquier international. Il est impérieux que la RD Congo retrouve sa place dans le concert des nations avec des hommes formés et acquis au service de la nation. Dans le domaine des ressources naturelles, nous apprécions la révisitation des contrats miniers et forestiers. Cependant, pour plus de transparence et d'apaisement, nous demandons que le peuple soit correctement informé à ce sujet et que ces renégociations tiennent compte de l'intérêt supérieur de la nation.

10. A la Communauté internationale : sachant que les Forces Démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) sont entrées en RD Congo sur sa demande, qu'elle s'implique effectivement afin que leur retour ainsi que celui des combattants de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) dans leurs pays respectifs s'effectue dans le respect des lois internationales ;

- Que la MONUC, conformément à la résolution 1856 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, travaille effectivement à la protection des populations civiles ;

- Que les Gouvernements de la Sous-région des Grands Lacs respectent les engagements pris dans le cadre du Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs;

11. Aux Caritas des Eglises sœurs du Nord : en les remerciant pour leur engagement sur le terrain, qu'elles continuent d'appuyer cette population meurtrie pour l'aider, non seulement à soulager ses souffrances, mais aussi à se réinsérer grâce à des projets de développement durable.

12. Au peuple congolais et aux organisations de la société civile en particulier : d'être vigilants pour démasquer tout plan ourdi contre notre pays et de s'opposer par tous les moyens légaux et pacifiques à toute tentative de balkanisation et à toute exploitation illicite de nos ressources. Autant rappeler que l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale sont intouchables et non négociables sous quelque prétexte que ce soit. Le Congo nous appartient, il n'est pas un pays sous tutelle ni à vendre. Nous les invitons également à travailler de manière responsable, à promouvoir des attitudes qui construisent la paix et la cohésion nationale, pour affronter avec courage et espérance, les défis de la démocratie et du développement dans la solidarité.

Conclusion

13. Nous voulons la paix. Nous la voulons dans l'amour. Cette paix que nous recherchons doit être fondée sur la vérité, la justice et la liberté. Car autant la paix est nécessaire autant la cause des victimes doit être défendue. Nous comptons sur la force du droit pour résoudre les conflits sans devoir sacrifier le Congo, les Congolais et leurs ressources. Nous restons solidaires de notre peuple dont le sort nous préoccupe au plus haut point comme pasteurs. Forts de notre mission prophétique d'éclairer les consciences, confiants en Dieu dont la providence ne manque jamais à ses enfants, nous continuerons d'apporter notre contribution au processus de pacification et à la coexistence de notre peuple dans la vérité, la justice et l'amour. Nous invitons les fidèles catholiques, à implorer dans la prière, avec confiance et espérance, le Dieu de la paix (cf Jn 14, 27).

Que la Vierge Marie Notre Dame de la Paix veille sur notre pays.

Fait à Kinshasa, le 12 février 2009